

Maître Florence LOUIS, membre de la SELARL « GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO » Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 3 rue Charles Auray – 93500 PANTIN - **Tél : 01 40 11 74 20**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le MARDI 25 MAI 2021 à 13 H 30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire desdites audiences (salle 1), **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un ensemble immobilier sis **à AUBERVILLIERS (93)**
9 rue Hémet

Cadastré Section AF numéro 44, pour une contenance cadastrale de quatre mille quatre-vingt-dix mètres carrés

LOT numéro 56 de l'EDD : Dans le bâtiment B, escalier 2, au troisième étage, porte gauche,

UN APPARTEMENT de trois pièces principales comprenant selon procès-verbal de description provisoire dressé le 7 septembre 2020 par Maître Stéphanie ROBILLARD, Huissier de Justice associée à ROSNY-SOUS-BOIS (93) : une entrée, un salon, deux chambres dont une avec **un balconnet de 0,97 m²**, un couloir de distribution avec placards, une cuisine, une salle de bain et un w.-c.

Superficie privative (Loi Carrez – hors balconnet) : **56,74 m²**. Et les 86/10.000^{èmes} des P.C.G.

LOT numéro 166 de l'EDD : Dans le bâtiment B, **UNE CAVE** numéro 56. Et le 1/10.000^{èmes} des P.C.G.

Les lieux sont occupés

Cette vente a lieu **à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de l'immeuble situé 9 rue Hémet à AUBERVILLIERS (93300)**, représenté par son syndic, le cabinet CONCILIA, inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 520 911 553, dont le siège social est situé 142 boulevard de la Villette à PARIS (75019). Ayant pour Avocat, Maître Florence LOUIS, membre de la SELARL « GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO », Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

MISE A PRIX : 30.000 Euros (Trente mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères, d'un montant de 3.000 Euros.

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

Fait et rédigé à PANTIN (93), le 26 mars 2021. Signé : Maître Florence LOUIS

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, où il a été déposé sous la Référence Greffe 20/09233

- à **Maître Florence LOUIS**, membre de la SELARL « GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO », Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 3 rue Charles Auray, 93500 PANTIN - **Tél : 01 40 11 74 20**

- à **Maître Xavier GUITTON**, membre de l'AARPI AUDINEAU-GUITTON, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 10 rue de la Pépinière, 75008 PARIS – **www.audineau.fr**

Sur les lieux pour visiter le MERCREDI 19 MAI 2021 de 14 H 30 à 15 Heures
